

## Carnet beuvardois

Sharleen DOUELE née le 19 février 2002

Clara DA COSTA PEREIRA BASTOS née le 07 avril 2002

Florine BOCQUILLON née le 16 avril 2002



### LE CLUB 3<sup>ème</sup> AGE

- organise sa *vente annuelle* :

Samedi 4 mai, de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Dimanche 5 mai, de 9h à 12h

- organise un *voyage à Landreecies* (Nord) pour la FETE DE COCHON :

Samedi 8 juin ; départ 8h ..... Visite au Musée Louis Cornu

Prix du voyage avec repas et boissons : 52 euros (36 euros pour les membres du Club. Inscriptions au Club ou auprès des membres du Bureau.

### RAPPEL DU CALENDRIER DES ACTIVITES DES ASSOCIATIONS

#### POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

Dimanche 28 avril : Voyage en Angleterre .....	Amicale Beuvardoise
Samedi 4 & dimanche 5 mai : Vente .....	au Club 3 <sup>ème</sup> Age
Samedi 8 juin : Voyage à Bagatelle.....	Foyer Rural
Dimanche 16 juin : Brocante.....	Amicale Sapeurs Pompiers
Samedi 22 juin : Kermesse.....	Association Parents d'Elèves
Samedi 13 juillet : Bal – Feu d'Artifice.....	Foyer Rural
Dimanche 14 juillet : Animations.....	Foyer Rural
Dimanche 25 août : Brocante.....	Amicale Beuvardoise

### Tous à vos bouchons !!!!!

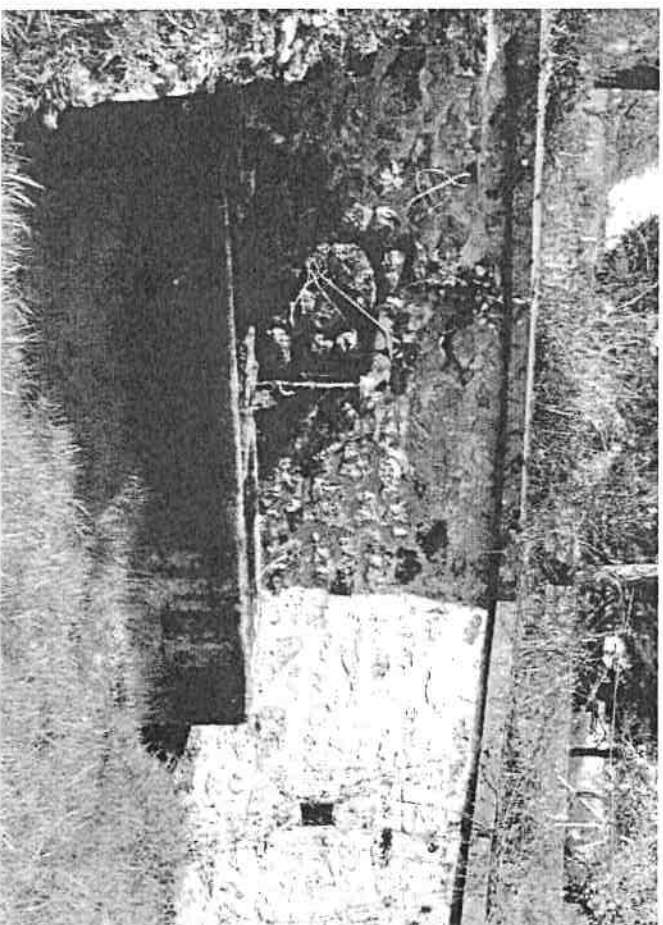
Merci à tous ceux qui participent déjà à l'opération.

Vous pouvez toujours apporter vos bouchons en plastique ( eau, lait, sodas exclusivement ) dans la classe de Madame Martel ou à la mairie de Beuvarde aux heures d'ouverture.

La vente du recyclage de ces bouchons permet l'achat de matériel médicalisé pour les personnes handicapées.

Merci d'y penser, ce geste est gratuit.

Madame Martel



UN VILLAGE ET SON JOURNAL

# BEUVARDES

N°21 — avril 2002

## Bientôt le Char des Fêtes du Printemps

Depuis quelques temps, une fumée s'élève au-dessus du garage de Monsieur Abraham.

C'est le signe qu'à l'intérieur du local, comme chaque année à la même époque, ça coupe, scie, soude, décore, cartonne et cette année en plus, ça "espagnolise".

Messieurs Abraham, Blazig, Gouault, Munoz J. construisent le huitième char de Beuvardees sur le thème de l'Espagne.

Le fougueux taureau beuvardois piaffe d'impatience d'entrer dans l'arène de la Fête du Muguet de Fère-en-Tardenois et de la Fête à Jean de Château-Thierry.

Un grand merci aux créateurs pour leur persévérance et leur talent.

Marc Lebeau

Je suis désolé pour toutes les personnes qui s'efforcent de respecter la vie de chacun mais je vais encore faire quelques petits rappels en espérant que les récidivistes lisent ce Petit Journal et qu'ils montreront plus de civisme.

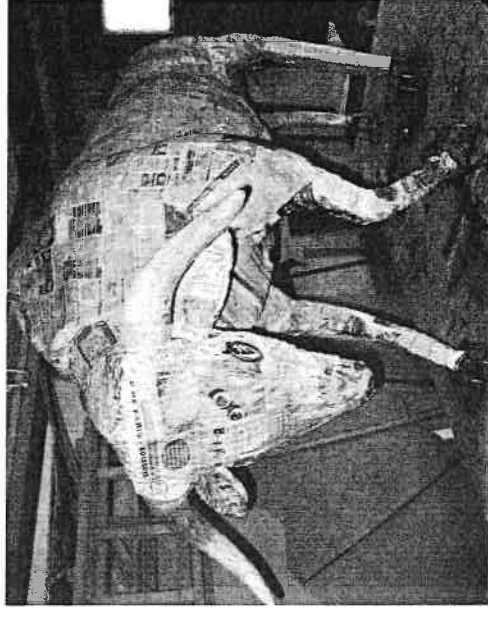
**En ce qui concerne les engins bruyants**, les tondeuses, motoculteurs, bancs de scie et tronçonneuses doivent rester silencieux le dimanche sauf entre 10h et 12h (voir l'arrêté du préfet).

**En ce qui concerne les chiens**, plusieurs incidents qui auraient pu tourner au drame se sont produits dernièrement à cause de chiens en liberté mais aussi de chiens qui se sont sauvés de leur jardin. Soyez très vigilants avec vos compagnons. N'oubliez pas qu'ils doivent être tatoués, vaccinés et que vous êtes responsables en cas d'accident. Quand vous faites la petite sortie hygiénique, ayez toujours avec vous un petit sac pour les excréments dans les endroits où jouent les enfants tels que trottoirs, stade...

**En ce qui concerne les chats**, plusieurs propriétaires de chats domestiques ont eu leurs animaux tués, empoisonnés et même amputés par des pièges. Attention à ceux qui se livrent à ces actes. En revanche, certains laissent leurs chats proliférer et sont à l'origine d'une surpopulation d'animaux plus ou moins sauvages, ni vaccinés, ni tatoués, qui crée le ras-le-bol des voisins.

**En ce qui concerne les riverains du ru**, il est interdit d'entreposer divers objets le long des rives qui, en cas de crue, peuvent être emportés, faire barrage un peu plus loin et causer de gros dommages.

Le Maire



## La mi-carême

Le 7 mars, les élèves de 4 classes du regroupement ont envahi les rues du village déguisés en indiens coiffés de leurs plus belles plumes. Encadrés par plusieurs chefs, ils ont lancé des confettis au son de la musique et des bâtons de pluie.

Le carnaval s'est terminé par un goûter (donné par les parents) offert à tous dans la salle du Foyer Rural. Merci à l'A.P.E., aux parents, aux pompiers et aux élus pour leur participation et leur aide.

Les enseignantes

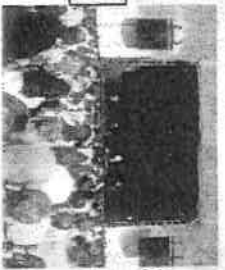
L'association des Mondes Solidaires présente :

Le 1<sup>er</sup> FESTIVAL DE FOSSOY

Le 31 mai et 1 juin 2002  
à la ferme du Ru Chailly

### PROGRAMMATION

Tarifs : 1 jour 16€ ou les 2 jours 26€  
Sur réservation au 0323719865



**VENDREDI 31 MAI 2002** dès 18h00  
Spectacle des enfants des écoles de  
Fossoy et Mézy-Moulins

CHER MAMI  
LES WRIGGLES  
MANU DIRANGO  
THE SKATALITES  
BEAUTES VULGAIRES  
CAP AU SUD  
COVER CROPS  
KAYYANS  
WATCHA CLAN  
JOYEUX URBAINS

**SAMEDI 1<sup>er</sup> JUIN 2002** dès 15h30

ALPHA BLONDY (parrain du festival)  
GEOFFREY ORYEMA  
MAX ZITA et GOSPELLISSIMO  
MARCEL & SON ORCHESTRE  
N'JAVVA  
KHALED  
WESTERN SPECIAL  
MAESTRIA  
NIOMINKA BI  
DAISYBOX, KANA, CHARLIE  
+ SURPRISES

**Recherche de bénévoles :** contacter Mme Vincent ( tél :0323712847)  
Pour les bénévoles, l'accès au festival est gratuit ainsi que des tickets  
repas et boisson

**Ce festival à but humanitaire permettra l'adduction d'**

[www.mondes-solidaires.com](http://www.mondes-solidaires.com)

## DES NOUVELLES DE LA CARTE COMMUNALE

(nouvelle dénomination du P.O.S.)

Le Conseil Municipal a pris une délibération le 13 décembre dernier demandant à la Communauté de Communes de procéder à l'élaboration de la Carte Communale de Beuvardes.

Cette élaboration, appartenant à la Communauté de Communes, sera faite en collaboration par une équipe de la Communauté de Communes et une équipe du Conseil Municipal de Beuvardes.

Elle a pour but de délimiter les zones constructibles et les zones non constructibles de la Commune, après appel lancé auprès des Bureaux d'Etudes compétents.

Ce travail, assorti d'une Enquête d'Utilité Publique, durera environ deux ans. Les frais sont pris entièrement en charge par la Communauté de Communes.

Denis Muñoz

### Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Fer-en-Tardenois (Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 20 mars 2002 qui a adapté à l'actualité les points suivants)

#### Les Statuts

Le Syndicat Intercommunal du Secteur Scolaire de Fer-en-Tardenois a dû changer ses statuts pour les raisons suivantes :

- Les statuts stipulaient que le syndicat devait participer à la gestion du Collège alors que les Collèges sont pris en charge à 100 % par le Département.
- Le Syndicat conserve en responsabilité l'entretien et le bon fonctionnement de la Halle des Sports. Cependant son organisation devait être modifiée car la Communauté de Communes a pris en charge la compétence du Sport.

#### Le Chauffage de la Halle des Sports

Il avait été décidé antérieurement le remplacement du chauffage électrique par le sol déchauffant par un chauffage au gaz. Après l'étude de 5 devis, le Bureau a retenu les propositions de Fer-en-Treprise Vaillant (02400 Gland) qui propose l'installation de radiants au gaz pour un montant de 30394 € TTC.

#### Sécurité du système électrique

Un abonnement est contracté auprès de l'APAVE pour la vérification des systèmes électriques et de désenfumage mécanique. Les montants des cotisations annuelles sont respectivement de 355,21 € et de 290,63 €.

#### Rideau métallique

Le matériel de sport n'étant pas séparé du lieu d'évolution, cela pose d'importants problèmes de surveillance et de sécurité. La Société JEANTILS & GILLET de Charleville a été retenue pour la pose d'un rideau métallique pour un coût TTC de 3253,23 €.

Marc Lefevre

## SORTIE AU PARC D'ATTRACTIONS DE BAGATELLE

organisée par le **FOYER RURAL** le **samedi 8 juin 2002**

Départ à **6h00** place Fernand Richard à Beuvardes.

Une participation est offerte par le Foyer Rural.

Le prix du voyage en car et de l'entrée du parc est donc de:

**25 euros** pour les enfants (de 3 à 15 ans inclus)

**28 euros** pour les adultes.

Le déjeuner est à la charge des participants.

*Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à:*

**M. Rosendo** tel: 03 23 71 26 45 ou **Mme Rigaut** tel: 03 23 71 99 83

Paiement avant le **10 mai**. (le F.R. peut accorder des facilités de paiement)



## LES PARTS D'USAGE

Le Conseil Municipal a décidé le réaménagement des parts d'usage dans un souci de gestion transparente. Pour ce faire et afin d'être en conformité avec la loi, l'attribution sous la forme actuelle sera remplacée par une nouvelle répartition selon les formules suivantes:

*Formule 1* : parts gratuites, uniquement pour jardinage (légumes, fleurs).

*Formule 2* : parts payantes, (toute personne peut en faire la demande) elles seront utilisées pour toute autre culture sauf plantation d'arbres.

Pour les habitants désirant stocker du bois, un emplacement sera prévu à cet effet. Un règlement avec tous les détails va être transmis à tous les foyers.

La somme des sous-locations qui devrait ainsi revenir à la commune représenterait environ l'équivalent d'une augmentation du taux d'imposition de 1%.

Le but de ce réaménagement n'est pas d'enlever le lot de terre, mais de repositionner celui-ci dans son contexte initial. Pour les parts d'usage actuellement en jardinage, aucun changement de lieu ne sera fait si les personnes intéressées le désirent, sauf pour les lots susceptibles de recevoir le stockage du bois.

## TIR A L'ARC

Le samedi de Pâques, les Archers de l'Omois (Beuvardes, Condé) ont traditionnellement tiré le Roy. Pascal Dussaussoy a fait tomber l'oiseau de la perche à la 69<sup>ème</sup> flèche. Le jeune Thomas Benoît a été déclaré Roytelet du club.

## TOMBOLA DE PAQUES

L'A.P.E. remercie les parents du Regroupement Scolaire qui ont participé à la tombola de Pâques. Les heureux gagnants sont:

Hammeury Kévin.....case n°4  
Lefèvre Alain.....case n°36  
Paradowski Colin.....case n°93  
Brousse Julian.....case n°95  
Jean Anthony.....case n°209

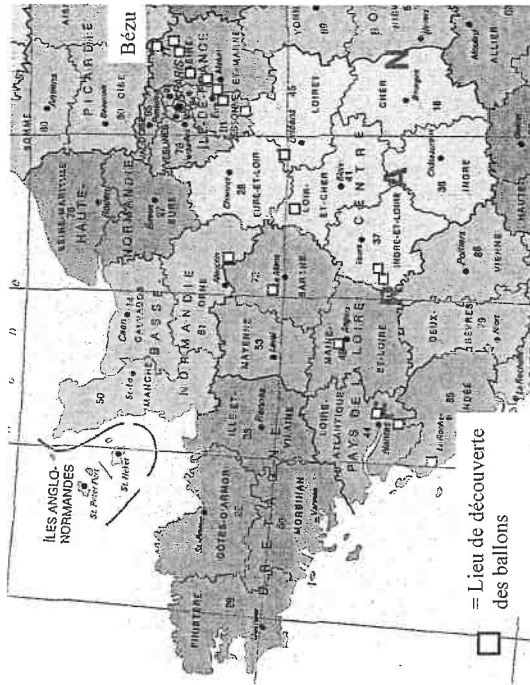


Merci et bravo aux gagnants.

Merci également à M. et M<sup>me</sup> Visse (Boulangerie de Beuvardes) pour leur générosité.

Les membres de l'A.P.E.

## Où sont partis les ballons du Téléthon?



Le 8 décembre 2001 plus de **trois cents ballons** se sont envolés depuis le parking de la salle des fêtes de Bézu Saint-Germain. Le vent soufflait fort ce jour-là en direction du Sud-Ouest.

Quelque temps plus tard, la Mairie de Bézu recevait des cartons de différents départements.

Ils ont été trouvés dans la Seine et Marne pour le plus proche, jusqu'à la Vendée pour le plus éloigné, en passant par l'Essonne, le Loiret, le Loir et Cher, l'Orne, la Sarthe, l'Indre et Loire, le Maine et Loire, et la Loire Atlantique. (On peut penser que certains ballons ont pris la mer...Qui sait?)

Nous avons donc pu remettre **des lots aux gagnants** des villages de Beuvardes, Bézu Saint-Germain, Coincy, Epieds, Mont-Saint-Père et Verdilly. Encore une fois, **merci** à tous ceux qui, en achetant des cartons pour l'envoi des ballons, ont contribué à la réussite de ce Téléthon.


Rendez-vous en décembre prochain pour un nouvel envol...

Françoise Muñoz

## Pour les amateurs de B.D. ados et adultes.

*Y-a plein de BD à la Bibliothèque !*

La bibliothèque de Beauvardes bénéficie d'un nouveau service de la Bibliothèque départementale de Soissons, le prêt de **bandes dessinées adultes** par séries complètes. En ce moment, nous disposons pour 6 mois des séries :

- 
- Vasco de Gilles Chaillet
  - Les cités obscures de Schuiten et Peeters
  - L'Incal de Jorrorowssky et Moebius
  - Carmen Cru de Lelong
  - Canardo de Sokal
  - Le transperceage de Rochette
  - Rouge de Chine de Robin

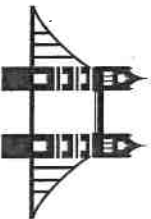
*Y-en aura-il pour tout le monde ?*

Dans 6 mois, nous disposerons d'autres séries si des amateurs se manifestent.

*C'est chouette ! Et en plus c'est gratuit !*

Rappel - Heures d'ouverture de la Bibliothèque : Mardi de 16h à 17h30

## VOYAGE A LONDRES



Le **28 avril 2002** L'AMICALE BEUVARDOISE organise un voyage à Londres.

Départ à **3h 30** place Fernand Richard.  
Trajet en autocar jusqu'à Calais.  
Traversée maritime et petit déjeuner sur le bateau.  
Visites guidées et déjeuner à Londres.  
Retour à Calais par EURO TUNNEL.

Pour tout renseignement téléphoner au :  
03 23 71 22 85 ou 03 23 71 26 13 ou 03 23 71 25 53

## CANTINE

Depuis septembre 2001, les repas servis à la cantine sont fournis par la Cuisine Centrale de la Ville de Château-Thierry. Ces repas nous étaient facturés sur la base de 3,51 euros. A compter du 1/1/2002, la Ville de Château-Thierry a décidé d'appliquer une TVA à 19,6% au lieu de 5,5%; ce qui porterait le prix du repas à 4,52 euros. Actuellement le SIVOM n'admet pas cette augmentation et est prêt à demander à nos élus du Conseil Général de nous aider dans nos démarches.

A noter que le prix facturé aux familles est inchangé depuis septembre 2001 et ne représente que le prix d'achat des repas au départ de Château. (Salaires, charges et autres frais étant supportés par le SIVOM). Le SIVOM ne souhaite pas que cette TVA soit supportée par les familles.

## SCOLAIRE

Le SIVOM a voté dernièrement son **budget primitif 2002**; pour cette année le coût par élève est de 653,76 euros. Chaque commune adhérente au SIVOM paye sa participation au prorata du nombre de ses enfants.

## GARDERIE

Le SIVOM a décidé de **reconduire le service de garderie** à la rentrée scolaire de septembre 2002 avec Valérie Lourdez.

Rappel du tarif : 1,52 euro le matin, 1,52 euro le soir.

Horaires : de 7h15 à 9h et de 16h15 à 18h30.

Les familles intéressées sont priées de se faire connaître **d'urgence** en Mairie le mardi matin ou le jeudi matin. Tel: 03 23 71 20 15

## Faire du sport !

Vous êtes jeunes, **entre 8 et 13 ans** et vous êtes volontaires pour faire de l'**ATHLETISME**.

Le Conseil Municipal vous offre la possibilité de vous entraîner avec un responsable, **tous les mercredis de 14h à 15h 30**, jusqu'à la fin juin.

Pour cela, il suffit de **vous inscrire à la Mairie**.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Marc LEBEAU, Denis MUÑOZ, Pascal DUSSAUSSOY ou M. le Maire.

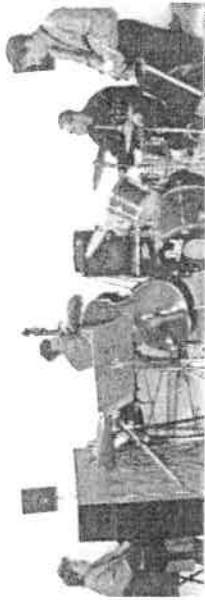
## Objet trouvé :

Une gourmette en or jaune (Guillaume 3-2-81) a été trouvée rue de la Haute Laine.

S'adresser en Mairie de Beauvardes; tel: 03 23 71 20 15

## BEUVARDES A L'HEURE DU JAZZ

La salle du Foyer Rural a accueilli, le 16 mars dernier, un très beau concert de jazz, chaleureusement applaudi par quelques cent cinquante spectateurs.



Georges DEVOS aux différents saxophones, Valérie CORTESSÉ au piano, Xavier LEBEAU à la contrebasse à cordes et Francis MAGDELEINE - dit « Paco » - à la batterie ont interprété un répertoire qui s'articulait autour des standards des années cinquante-soixante.



La soirée était organisée par l'Union Musicale du Tardenois. Encore bravo aux musiciens pour la qualité de leur prestation.



## Un jeune accordéoniste à l'honneur

Le 27 janvier à Soissons, sous la présidence de Bruno Lorenzoni, a eu lieu le 10<sup>ème</sup> concours international d'accordéon. A cette occasion, **Ghislain Beyeler** a obtenu le premier prix dans sa catégorie avec remise d'une coupe par le jury.

Toutes nos félicitations à Ghislain, en lui souhaitant de persévérer dans cette discipline qui demande beaucoup d'assiduité et de travail.

Le 17 mars, à Fère en Tardenois, un thé dansant a été organisé avec beaucoup de succès par les Accordéonistes du Tardenois.

### Communes et Communautés de Communes. (réflexions personnelles n'engageant que leur auteur)

Dans chaque numéro du « Petit Journal », Denis Muñoz fait un article sur la Communauté de Communes du Tardenois et Marc Lebeau un article sur l'U.C.C.S.A. (ex S.I.D.S.A.). Jusqu'à maintenant, je les ai lus comme des informations un peu extérieures à Beauvarden, un complément à l'essentiel, la vie de la commune. Dans ma pensée c'est la commune qui est l'échelon de base de l'administration.

Or, en lisant ces articles et aussi grâce à une réunion concernant « les bibliothèques et l'intercommunalité » qui s'est tenue à Amiens le 11 mars 2002, j'ai compris que je devais être en retard d'une guerre. Les communautés de communes sont doré et déjà des échelons administratifs importants régis, par des textes de lois, bénéficiant d'une partie des impôts locaux et ayant compétence pour un certain nombre de questions en lieu et place des communes.

Je constate donc que ma représentation mentale de l'administration du territoire a évolué moins vite que la réalité et je me pose des questions. Est-ce un simple décalage qui s'atténuera avec le

temps ? un manque d'habitude à penser dans un cadre territorial nouveau ? Est-ce que dans quelque temps la communauté de communes me paraîtra aussi naturelle et aussi proche que la commune ?

Une différence me paraît cependant essentielle entre commune et communauté de communes. Si les Maires et les Conseillers municipaux sont élus directement par leurs concitoyens, les personnes qui ont en charge la gestion des communautés de communes sont, elles, élues à deux degrés (délégués élus par les Conseils municipaux). Il me semble que ce système maintient à distance population et communauté de communes

Je ne déplore pas l'évolution qui transpire des communes aux communautés de communes un certain nombre de compétences. Que certains projets soient plus faciles à réaliser à plusieurs que seuls, c'est évident. Je voudrais simplement insister ici sur une transformation de la vie locale, à laquelle, me semble-t-il, il n'est pas assez prêt attention.

Raymonde Lebeau

---

**Le Petit Journal n° 22 sortira à la mi-juin 2002. N'hésitez à y participer en faisant parvenir vos articles au Comité de rédaction pour le 10 juin, délai de rigueur.**

Marc Lebeau 6, les Tilleuls 02130 Beauvarden. Tél : 0323712064